

lectuelles et alla bientôt mourir dans une maison de santé, mit tout sens dessus dessous, parvint non seulement à se faire nommer lui-même haut la main, mais fit passer encore à une grande majorité de voix les trois autres candidats très avancés qu'il avait pris sous son patronage ». (14) C'étaient le meunier Nicolas *Spanier* de Waldbredimus, le fougueux avocat Charles Théodore *André* du Château de Roth (Vianden) et le médecin-chirurgien *Vetter* de Remich. Le dimanche après les élections, Dams fut ovationné au château du Reckingerhaff par ses électeurs auxquels il distribua du gâteau et forces libations. Couronné de laurier (!), il adressa un discours à ses électeurs ; ce que fit également Charles Théodore André.

Tous les cœurs battirent à l'unisson lorsque l'on chanta sur l'air de « Morgenrot » la chanson du drapeau luxembourgeois dont nous reproduisons la première strophe :

Blau-Weiss-Rot, deutet auf Tyrannentod,  
Du wirst in des Krieges Stürmen,  
Prangen hoch auf unsern Türmen.  
Nieder mit der Tyrannel!  
O wie bald, o wie bald,  
Schwinden Herrschaft und Gewalt!

Le lendemain, Dams et deux de ses plus fervents adhérents furent écroués pour avoir tenu des propos séditieux, mais relâchés après quelques jours.

A la Chambre, le huit novembre, Dams reçut, lors de l'élection du président, quatre voix.

Le même jour il lut une adresse au roi dans laquelle il disait que le pays allait sombrer dans l'abîme si le gouvernement ne disparaissait pas.

Le lendemain le pays apprit la démission du gouvernement présidé par *de la Fontaine* dont le fils — sous le couvert de l'anonymat — venait de remporter un succès fou avec « D'Vulleparlement am Grengewald ».

Dams et son ami *C. T. André* y sont décrits comme suit :

E Mierhong waat dre't eng Pareck,  
Seet : « Fort mat alle Fullestreck!  
Meng ganz Klik (bis)  
An ech, mir wellen d'Republik. »

De Schnautzvull steht dem Mierhong bei  
A rift : « t ass glaad keng Geckerei!  
Mir aner (bis)  
Si ro't Republikaner. »

Vint la période où Dams manquait souvent aux séances de la Chambre, même à celle où fut votée la construction de la route des trois cantons.